

RAPPORT MORAL

Madame la Présidente, Monsieur Le Président, Madame la Gérante, Monsieur le Gérant cher(e)s ami(e)s,

Les années passent et nous entamons déjà la dernière ligne droite de cette olympiade. L'année 2019 s'est écoulée avec une stabilité relative quant aux nombres de licenciés de notre région ainsi qu'une légère baisse du nombre de brevets délivrés.

Cette baisse concentrée sur le mois de juillet avec une chute de licences et brevets par rapport aux mois de juillet des années précédentes est très certainement due aux soucis informatiques que l'ensemble de nos centres ont subis en juillet.

Le bascule de notre système informatique, devenu obsolète, vers la FFESSM 2.0 a été loin d'être un long fleuve tranquille.

Malgré l'assurance de l'entreprise et le feu vert de l'ensemble de leurs responsables du projet cette bascule a pris, au lieu des 3 jours prévus, plusieurs mois et la totalité des options prévues ne fonctionnent pas encore à ce jour.

Face à cette hécatombe informatique je dois saluer l'investissement du personnel salarié de la FFESSM qui a donné et donne encore sans relâche pour répondre aux questions et priorités jour après jour.

Mes remerciements vont également aux élus bénévoles qui ont mis de leur temps pour tester au fur et au mesure les applications mises en place. Je me dois de citer l'investissement personnel de notre Secrétaire Général Sébastien Grandjean.

Les remarques des personnes bienveillantes précisant que nous n'aurons jamais dû faire ça en juillet, que nous aurions dû tester, que nous aurions dû prendre une entreprise sérieuse etc etc vont bien entendu bon train mais malgré le fait que l'entreprise compte une centaine de salariés, que cette bascule était prévue en mai avec une paralysie de 2 jours seulement et que des tests étaient effectués, ce blackout imprévisible s'est produit.

Mais même s'il reste des modifications à apporter la plupart des fonctionnalités sont en place et la FFESSM s'est dotée, certes pas sans douleur, d'un outil performant à la disposition des Régions, Départements, clubs et licenciés.

Pour rester dans l'informatique, l'extension du jeune site internet de la Région prévue en 2019 a été mise en place et l'ensemble des sites de plongée comprenant un renvoi vers les centres qui les desservent sont en ligne aussi. Une mise à jour est prévue tous les 6 mois.

La possibilité de programmer sur le site la réception d'une alerte par mail dès qu'une nouvelle actualité du comité ou d'une commission est mise en ligne est désormais également activée.

En début de l'année 2019 les autorités préfectorales nous ont prévenu quant aux contrôles de l'été et un courrier de la DREAL m'annonçait également une campagne de contrôle en Corse concernant les compresseurs, les bouteilles de plongée et les tampons.

Devant cette « acharnement » et se déferlement de contrôles diligentés à l'encontre de notre activité surréglementée avec néanmoins un taux d'accidentologie en constante baisse (25 en 2019) JP Vignocchi et moi-même ont été reçus, suite à notre demande, à la préfecture pour en débattre.

Cette entrevue a été profitable et une meilleure coordination des contrôles devrait être mise en place.

Toujours dans un souci d'améliorer la relation entre nos centres et les autorités étatiques nous avons mis en place en mars 2019 une rencontre à Corte entre l'ensemble des organismes de contrôle et les centres de plongée de l'île.

Cette réunion a rencontré un véritable succès et je remercie l'ensemble des participants de leur présence.

2019 a été également l'année de la création de la ANS (Agence National du Sport) avec comme objectif, entre autres, de remplacer les subventions du CNDS.

La mise en place de ce nouveau système ou l'acceptation des dossiers de demande en final dépendra d'une commission créée dans les OD de la FFESSM, elle sera effective cette année. La Corse conservera pour l'instant l'ancien système avec une demande faite auprès du CROS et de la CT. Croyez-moi que j'en suis ravi !

Pour finir l'année 2019 je dois saluer l'opération de communication de la FFESSM avec la mise en place gratuitement pour chaque club et Sca d'un pack comprenant un drapeau et un Beach Wing comprenant le nouveau logo.

J'espère que l'ensemble des clubs et SCA les utilisent pour promouvoir notre fédération.

2020 sera une année particulière car elle va entièrement chambouler nos habitudes. En effet, le ministère souhaite que les Assemblées Générales se fassent avant la fin de l'olympiade et non pas plusieurs mois après, ce qui nous amène vers une AG Elective Nationale le 12 et 13 décembre 2020.

L'AGE de la région sera donc de fait en amont et cette date a été fixée par le Comité Directeur au dimanche 22 novembre 2020.

Ces changements de dates impactent forcément les CODEP et les clubs qui doivent tous faire leurs AGE avant cette date.

L'année 2020 sera donc une année comptable plus courte, 8 mois et demi seulement, puisqu'elle commence le 01/01/2020 pour terminer le 14 septembre 2020. Dans les années

à venir nous alignerons cette année Comptable sur l'année Fédérale donc du 15 septembre au 14 septembre l'année suivante.

2020 va donc être une année spéciale comprenant un budget prévisionnel à perte.

Je m'étais engagé à la prise de mes fonctions devant vous et devant la FFESSM, qui a bien voulu lisser notre dette sur le mandat, d'avoir fini le remboursement de cette dette à la fin de mon mandat.

Les comptes de l'olympiade se terminent de fait avec plusieurs mois d'avance et pour honorer mes engagements je souhaite liquider le restant de la dette avant la clôture des comptes de l'olympiade.

Nos réserves le permettent et le trésorier général de la FFESSM nous a donné son feu vert. Nôtre trésorière vous donnera tous les détails pendant son rapport.

L'année 2020 marquera également une profonde modification quant à la DRJSCS qui devrait disparaître au courant de l'année avec un rattachement de son pôle formation au rectorat de l'Education Nationale.

La collaboration du Comité avec la DRJSCS est historique à travers les nombreux stages et examens BEES1 et BEES2 organisés à travers l'Ile.

Malgré l'arrêt de la formation des brevets d'état en Corse cette collaboration continue : un recyclage des brevets d'état a été mis en place fin 2018 en collaboration avec le CREPS de Montpellier et un autre est déjà programmé pour fin 2020.

Je profite pour remercier l'ensemble des acteurs de la DRJSCS depuis ces années avec qui nous avons toujours eu énormément de plaisir à collaborer.

Dans les bonnes nouvelles je souhaite signaler également la mise en place en Corse d'une formation complète d'un Brevet Professionnel Mention A option plongée subaquatique en 2020.

C'est une étroite collaboration entre Pascal PERI du centre de Maeva, Gilles TARNIER Directeur du CFA (Centre de Formation des Apprentis), le CREPS d'Antibes et le Comité Régional qui a permis la mise en place de cette formation d'Etat.

Voir le site de la Région pour les inscriptions.

Un stage de recyclage des diplômés d'état sera également organisé au sein de notre région fin octobre avec la collaboration du CREPS de Montpellier, je reviendrai vers vous pour les détails de l'inscription.

Merci de l'implication de tous ceux qui se démènent pour garder la possibilité de faire ces formations et recyclages sur la Corse.

Je finis ce rapport moral en remerciant l'ensemble des plongeurs, encadrants et moniteurs de la Région pour leur implication au sein de notre fédération et vous souhaite à tous de bonnes bulles pour cette année 2020.

Jo VRIJENS, Président